

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») s'appliquent entre TILTECH NV et toute personne effectuant un achat auprès de cette société (ci-après dénommée « l'acheteur »). Elles régissent l'ensemble des relations contractuelles entre TILTECH NV et l'acheteur. Elles sont réputées acceptées sans réserve par l'acheteur lors de la commande d'un produit.

ARTICLE 2 – DEVIS

Les devis de TILTECH NV sont sans engagement. Les informations figurant dans nos devis, notamment les poids et résistances, ainsi que les codes douaniers, sont données à titre indicatif et n'engagent pas TILTECH NV.

ARTICLE 3 – COMMANDE

Pour que TILTECH NV soit ferme, toute commande doit être confirmée. Sauf accord contraire écrit de TILTECH NV, toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Achat par l'acheteur et renonce à ses propres Conditions Générales d'Achat. Compte tenu de la relation commerciale entre les parties, l'acheteur est réputé avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales. TILTECH NV ne prendra en compte aucune demande de modification de la composition ou du volume d'une commande soumise par un client, sauf si la demande lui est adressée par écrit, par fax ou par e-mail. Toute modification de commande par le client libère TILTECH NV des délais convenus. Des frais administratifs de 35 € seront facturés pour toute commande inférieure à 250 €.

ARTICLE 4 – PRIX

Les prix sont valables à la date de leur communication, hors TVA et franco de port, conformément aux conditions générales de notre confirmation de commande. Ils sont calculés nets sans escompte et doivent être réglés conformément aux conditions de paiement prévues à l'article 8 des présentes Conditions Générales. Pour les prix par quantité, chaque commande d'une petite quantité entraîne une modification du prix indiqué. L'emballage est déterminé et préparé par TILTECH NV et sera facturé en supplément des prix indiqués. Les clauses pénales figurant sur les documents commerciaux de l'acheteur ne nous sont pas opposables. TILTECH NV se réserve le droit, sans préavis, d'augmenter proportionnellement les coûts de production, les frais d'expédition, les droits d'importation, les taux de change et autres conditions économiques similaires, y compris toutes les mesures, notamment fiscales, prises par les autorités nationales ou étrangères entre la conclusion du contrat et la livraison des marchandises, y compris, le cas échéant, si celles-ci interviennent après le délai de livraison convenu, sauf si l'acheteur peut démontrer que ce retard est exclusivement imputable à TILTECH NV.

ARTICLE 5 – EXPÉDITION

Les produits sont retirés et réceptionnés dans les ateliers de TILTECH NV et voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même si les prix sont fixés franco de port.

ARTICLE 6 – DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Le non-respect du délai de livraison indiqué ne peut donner lieu à des dommages et intérêts ni à la résiliation du contrat, sauf accord contraire exprès et écrit de TILTECH NV. En cas de ventes par livraisons successives, chaque lot de sérums est réputé faire l'objet d'un contrat distinct et indépendant.

ARTICLE 7 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Les marchandises restent la propriété de TILTECH NV jusqu'au paiement intégral de la facture. Toutefois, les risques sont transférés à l'acheteur dès la conclusion du contrat. En cas de non-paiement intégral de la facture à l'échéance, TILTECH NV se réserve le droit de reprendre possession des marchandises sans intervention judiciaire. L'acheteur y consent irrévocablement. TILTECH NV peut conserver les acomptes versés pour couvrir toute perte lors de la revente. Si ces marchandises impayées sont revendues, en tout ou en partie, à un tiers, la créance de l'acheteur sur le prix résultant de cette vente ou de ce paiement sera immédiatement transférée à TILTECH NV.

ARTICLE 8 – FACTURATION ET PAIEMENT

Sauf accord écrit contraire de notre part, les factures doivent être payées au comptant au siège social de TILTECH NV. Toute facture non payée à l'échéance sera majorée de plein droit et sans mise en demeure préalable d'un intérêt simple calculé au taux annuel de 12 %. Une indemnité forfaitaire de 15 % du montant total sera automatiquement ajoutée, avec un minimum de 50 €. Si une facture reste impayée à son échéance, le solde débiteur du compte devient exigible et TILTECH NV se réserve le droit d'annuler ou de suspendre tout ou partie de la commande en cours, sans formalité et moyennant indemnité et intérêts.

ARTICLE 9 - GARANTIES - SITUATION FINANCIÈRE DU CLIENT

Chaque client doit disposer d'un crédit et de garanties suffisants pour honorer ses obligations tout au long de la relation contractuelle. Si le crédit de l'acheteur se détériore, TILTECH NV se réserve le droit, même après exécution partielle de la commande, d'exiger de l'acheteur les garanties qu'elle juge appropriées pour la bonne exécution des obligations contractées et pour la poursuite des relations commerciales futures. Le refus d'exécution autorise TILTECH NV à résilier tout ou partie de la commande. En cas d'assistance (procédure de

redressement judiciaire, faillite, liquidation), TILTECH NV peut mettre fin à la relation commerciale sans indemnité ni intérêt, même si la commande a été partiellement exécutée.

ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE - ÉVÉNEMENTS IMPRÉVUS

La force majeure et une décision d'un supérieur hiérarchique n'affectent pas le droit de TILTECH NV d'annuler toute commande ou mission, en tout ou en partie, ou d'en suspendre l'exécution sans préavis ni indemnité. Il est expressément stipulé qu'une grève totale ou partielle dans les usines des fournisseurs de TILTECH NV ou dans celles de TILTECH NV elle-même doit être considérée comme un cas de force majeure. Tout événement imprévu rendant les prestations de TILTECH NV disproportionnées par rapport à celles de l'acheteur autorise TILTECH NV à annuler toute commande ou mission, en tout ou en partie, ou à en suspendre l'exécution sans préavis ni indemnité.

ARTICLE 11 – RÉCLAMATIONS

Marchandises :

Les marchandises et matériaux sont vendus en l'état. Il appartient à l'acheteur de vérifier leur conformité à la réglementation. TILTECH NV n'offre donc aucune garantie. Toute réclamation autre que celle relative aux vices cachés ne sera acceptée que si elle est signalée par écrit dans les 8 jours suivant la livraison. Aucune réclamation ne sera prise en compte si les marchandises ont été manipulées ou transformées. Toutefois, une réclamation déposée par l'acheteur conformément aux conditions du présent article ne suspend pas son obligation de paiement pour les marchandises concernées. Étant donné que la société ignore l'utilisation finale des marchandises livrées par l'acheteur, la responsabilité de TILTECH NV se limite à la livraison stricte du contenu du bon de commande ou de la confirmation de commande de l'acheteur.

Factures :

Les factures de TILTECH NV sont réputées approuvées par l'acheteur, sauf réclamation formulée dans les 15 jours suivant la date de facturation.

ARTICLE 12 – GARANTIE

Si un produit est refusé par l'acheteur pour non-conformité ou défaut, et sous réserve que la réclamation soit formulée par écrit dans le délai prévu à l'article 11, ou en cas de vice caché, immédiatement après son apparition, TILTECH NV peut choisir entre le remplacement du produit ou des pièces défectueuses, ou le remboursement du prix d'achat. La responsabilité de TILTECH NV est strictement limitée au remplacement des pièces défectueuses. L'acheteur ne peut réclamer aucune autre indemnisation de sa part : il est seul responsable des conséquences de tout autre dommage, tant pour lui-même que pour les tiers.

ARTICLE 13 – ANNULATION

Aucune annulation de commande par l'acheteur ne sera acceptée sans l'accord écrit de TILTECH NV. Cette annulation, le cas échéant, autorise TILTECH NV à réclamer à l'acheteur des dommages et intérêts proportionnels au préjudice subi, sans préjudice des autres frais annexes.

ARTICLE 14 – SITE WEB ET CATALOGUE PAPIER

Le site web, le catalogue papier, tout autre support (prospectus, publicités, notifications utilisateurs, etc.), et notamment les caractéristiques spécifiques des produits listés, sont fournis à titre indicatif uniquement et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Par conséquent, ces informations n'engagent pas TILTECH NV ; la société décline toute responsabilité quant au contenu du site web et du catalogue papier.

ARTICLE 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents fournis à l'acheteur demeurent la propriété intellectuelle exclusive de TILTECH NV, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent être restitués sur simple demande. L'acheteur s'engage à ne pas utiliser ces documents d'une manière susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle de TILTECH NV et à ne pas les divulguer à des tiers.

ARTICLE 16 – NULLITÉ

La nullité d'une clause des présentes Conditions Générales n'affecte pas la validité des autres dispositions.

ARTICLE 17 – PROTECTION DES DONNÉES – RGPD

TILTECH NV respecte la réglementation relative à la protection des données personnelles. Ces documents seront utilisés exclusivement aux fins de la relation contractuelle (livraison, facturation, suivi des dossiers) et seront conservés aussi longtemps que nécessaire pour respecter les obligations comptables et fiscales. Ils ne seront pas divulgués à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de vos données personnelles. Vous avez le droit de déposer une plainte auprès des autorités compétentes en cas de non-respect de la réglementation. Toute demande à ce sujet doit être adressée exclusivement à info@tiltech.be. Vous trouverez plus d'informations dans notre rubrique Protection des données/RGPD.

ARTICLE 18 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes Conditions générales sont régies par le droit belge. En cas de litige, seuls les tribunaux de Termonde sont compétents.